

Le mot du président



Louis Landrot, Président de Sauvegarde Sud-Morvan

En 2021, les promoteurs ont piétiné, voire reculé ; mais 2022 va être dangereuse !

En ce début d'année 2022, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour vos activités personnelles et professionnelles. Je veux également remercier nos nombreux adhérents et sympathisants pour leur fidélité et leurs aides en argent et/ou en temps.

Elles ont été précieuses pour la réussite de nos combats médiatiques ou judiciaires contre les projets éoliens qui menacent notre cher Sud-Morvan.

En 2021, les promoteurs du Sud-Morvan ont piétiné, voire reculé.

Sur son projet Tersainly, TotalEnergies annonçait lors d'une réunion en novembre 2020, un dépôt de dossier mi-2021

Pourtant à ce jour, rien n'a été envoyé au Préfet.

Sur le projet Marcelys à Grury, [la lettre d'info n°1](#) envoyée par TotalEnergies aux habitants en octobre 2020 indiquait un dépôt du projet en Préfecture à mi 2021. Plus d'un an après, rien n'est sorti ; TotalEnergies n'a même pas envoyé une lettre d'info n°2 !

A Montmort, VSB Energies a demandé une augmentation de la puissance de ses éoliennes ; cette modification a été approuvée par le Préfet. Voir lettre du préfet :

https://www.sauvegardesudmorvan.org/uploaded/Projet_MONT/Pr%C3%A9sentation_du_projet/2021-08-27-ra-ponse-pra-lecture-sandl.jpg

mais sur le fond, le recours lancé en 2020 par AVDSM contre l'autorisation du projet n'a toujours pas été jugé.

A Marly, Voltalia a annoncé au Conseil Municipal du 22 mars 2021 une nouvelle réduction du nombre d'éoliennes, qui passe de 7 à 4. Un nouveau recul ! ([Voir note explicative Voltalia présentée au Conseil Municipal](#))

L'opposition forte de nos associations et de la majeure partie des habitants crée probablement une méfiance, voire une certaine démotivation des promoteurs.

Les promoteurs doivent comprendre que le Sud-Morvan est un « village gaulois » qui résistera « quoiqu'il en coûte » et qui ne leur laissera pas de répit dans la dénonciation de leurs illégalités et de leurs mensonges.

2022 va être une année dangereuse.

En effet, plusieurs demandes d'autorisation environnementale seront sur les bureaux de nos Préfets. Cela va nécessiter une vigilance accrue de notre part et probablement le lancement de nouvelles actions judiciaires. Il est également possible que des enquêtes publiques soient ouvertes :

Vos contributions seront indispensables ! Merci par avance de votre coopération.

Actualités : les faiblesses et les tromperies de Voltalia apparaissent maintenant au grand jour

Voltalia est méprisant

Les médias nationaux se font depuis quelque temps l'écho des graves nuisances supportées par les riverains des éoliennes Voltalia à Echauffour dans l'Orne.

Depuis plus de deux ans, Voltalia traite par le mépris les plaintes des riverains.

Des détails sont sur notre site internet. [Cliquer ici](#).

En Bourgogne, Voltalia méprise également l'environnement. Le documentaire « dossier Tabou » de M6 diffusé le 6 décembre dernier a dénoncé les pales d'éoliennes inutilisées laissées à l'abandon près d'un de leurs parcs éoliens.

En bref l'environnement et le bien-être des habitants ne sont pas les préoccupations de Voltalia ; le seul objectif de Voltalia est de gagner de l'argent.

Voltalia est fébrile dans le Sud-Morvan

A la demande de NPSM (Nature et Paysages en Sud-Morvan) et SSM (Sauvegarde Sud-Morvan) , une rencontre a eu lieu avec Voltalia à Marly.

Un compte-rendu a été réalisé conjointement ([cliquer sur le lien](#)).

L'une des demandes faites par nos associations concernait l'organisation d'un débat contradictoire ouvert au public. Après plus de trois mois sans réponse (et plusieurs relances de notre part), **Voltalia a refusé ce débat**. Ceci prouve qu'ils n'ont pas d'argument pour défendre leur projet.

En réalité, ce projet n'est soutenu que par le Maire de Marly et quelques conseillers municipaux, de connivence avec deux familles propriétaires qui toucheront de fortes indemnités alors qu'elles n'habitent même pas à proximité des machines. Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas.

Leurs responsabilités civile et pénale sont dès maintenant engagées en cas de nuisances.

Furieux, de nombreux habitants de Marly ont écrit au préfet pour exprimer leur opposition et demander au Préfet d'arrêter dès maintenant la procédure.

Voltalia est incompétent et/ou trompeur

Rappelons que Voltalia avait déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) en mars 2020 ; dans un [courrier du 23 octobre](#)

[2020](#), le préfet avait répondu que le « dossier était irrégulier » et qu'il demandait des éléments complémentaires à fournir avant un an.

Le 26 octobre 2021 (soit un an et trois jours après !), Voltalia a envoyé ses réponses complémentaires.

NPSM et SSM les ont analysées et ont découvert de nombreuses insuffisances, fautes et tromperies.

Par exemple, dans le domaine des espèces protégées, les niveaux de protection (« statuts ») des espèces peuvent évoluer. Dans son étude d'impact, Voltalia a pris les statuts des espèces en 2015, ce qui rend l'étude d'impact fausse et trompeuse.

NPSM et SSM ont envoyé au Préfet un dossier détaillé et argumenté ([voir la lettre](#)).

Nous comptons sur l'objectivité du Préfet et de ses services instructeurs pour qu'ils rejettent les réponses de Voltalia.

Ce qu'il faut savoir : la production des renouvelables en Allemagne en 2021

Tandis que la consommation d'électricité augmentait en 2021 en Allemagne, la production provenant de sources renouvelables a baissé pour la première fois depuis 1997.

Une nouvelle démonstration des limites du modèle de transition énergétique allemand.

Les productions renouvelables éoliennes et solaires sont par nature intermittentes et aléatoires.

Ainsi, l'an dernier en Allemagne, **il y a eu moins de vent** et la baisse de production des éoliennes a été de plus de 10%.

Dans le même temps, en dépit de l'installation de près de 5 GW de capacité théorique de production de nouveaux panneaux solaires, la production d'électricité photovoltaïque a augmenté de moins de 1%. **Faute de soleil...**

Bonne année 2022!

SAUVEGARDE SUD-MORVAN

association loi de 1901

14, avenue du Docteur Dollet 58170 – LUZY

Pour plus de renseignements, nouscontacter@sauvegardesudmorvan.org